



## **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – BUDGET ASSAINISSEMENT**

Sous la présidence de Mr BOURDEILLE Jean-Paul, 1<sup>er</sup> Adjoint, le compte Administratif pour l'exercice 2010, est arrêté comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u> :	Dépenses :	6 530.63 €
	Recettes :	40 737.89 €
	<b>EXCEDENT :</b>	<b>34 207.26 €</b>

<u>Section d'investissement</u> :	Dépenses :	317 857.36 €
	Recettes :	254 642.39 €
	<b>DEFICIT :</b>	<b>63 214.97 €</b>

## **AFFECTATION DES RESULTATS 2010 – BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de **34 207.26 €** au compte 1068 à la section d'investissement.

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET COMMUNAL**

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2011 comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u> :	Dépenses et recettes :	275 830.00 €
<u>Section d'investissement</u> :	Dépenses et recettes :	238 073.77 €

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif assainissement 2011 comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u> :	Dépenses et recettes :	14 380.00 €
<u>Section d'investissement</u> :	Dépenses et recettes :	105 468.93 €

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

Mr le Maire présente l'estimation sommaire du remplacement des lanternes vétustes de type « boule ». Avant de prendre une décision, le Conseil Municipal demande à Mr le Maire qu'une étude sur le terrain soit réalisée par le SIEMML. Ce dossier sera étudié par la commission voirie.

## **DEVIS SANITAIRES**

Le Conseil Municipal émet un AVIS FAVORABLE au devis de l'entreprise MORILLE-PRUD'HOMME de Melay concernant le changement de la cuvette dans les toilettes publiques ainsi que la pose d'un réducteur de pression sous l'évier du local technique à la station de lagunage. Ce devis s'élève à **885.47 € TTC**.

## **DEMANDE DE SUBVENTION ALSH MELAY**

Mr le Maire fait la lecture du courrier qu'il a reçu de Mme BROUSSEAU Annie, Présidente de l'Association Familles Rurales de Melay, qui souhaite connaître l'engagement financier de la commune concernant les enfants de Cossé d'Anjou qui participeront aux mini-camps et au centre de loisirs pour les années à venir. Actuellement il est demandé 2.60 € par jour et par enfant. Mr le Maire va prendre contact auprès de la mairie de Melay.

## **CONTRAT ENFANCE**

Le contrat Enfance et Jeunesse 2007-2010 est arrivé à son terme et sera renouvelé pour la période 2011-2014. Il convient donc d'inscrire de nouvelles actions pour la commune : point rencontre petite enfance et accueil péri-scolaire.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS :**

Point wifi bibliothèque : Yvan GODREAU du Centre Social se charge de l'étude et de la mise en place du service.

Aménagement espace publics jeunes: Patrick MICHEL présente différents devis.

Salle St Clément : Patrick MICHEL a reçu des devis pour le remplacement du thermostat d'ambiance, modification de l'éclairage extérieur, va-et-vient éclairage public, sonorisation de la salle, modification de l'éclairage dans la salle et projet d'un lave-vaisselle. A suivre.

Atelier communal: : La mairie a reçu la confirmation que la Sté Amiaud quittait le bâtiment communal à compter du 31 Août 2011. La commission demande donc que l'on envisage d'utiliser ce bâtiment comme bâtiment technique communal.

Talents cachés: : Le réseau des Echanges de Savoirs du Chemillois organise la 4<sup>ème</sup> édition du Méli-Mélo des talents cachés qui se déroulera les 21 et 22 Mai prochain.

## **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 10 Mai 2011 à 20 h 15 à la mairie.